

## AVIS N° AV-2021-119

<b>Evénement</b>	Suspension de cotation
<b>Instrument(s) concerné(s)</b>	CENTRALE DANONE

### **- OBJET DE L'AVIS**

Suspension des titres de capital de "CENTRALE DANONE"

### **- REFERENCES**

- Vu le Dahir n° 1-04-21 du 1er Rabii I 1425 (21 avril 2004) portant promulgation de la loi n° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier (Modifié et complété par la loi 46-06) et notamment son article 30 ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment les articles 3.4.1 et 4.3.23 ;

### **- CONTENU DE L'AVIS**

Suite à la demande de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, la cotation des titres de capital de CENTRALE DANONE est suspendue à partir du 03/12/2021, et ce suite au dépôt d'un projet d'offre publique.